

Vendredi 20 mars 2020

Communiqué de presse

## LE CORONA NOUS TOUCHE ET SOUVENT DEUX FOIS PLUS!

### **Nous, la Communauté d'intérêt des associations économiques féminines et partenaires de réseau suisses, parlons pour les entrepreneuses indépendantes et les dirigeantes d'entreprise de Suisse**

Toute l'économie est appelée à rester adaptable, innovante et surtout positive au cours de cette période. De nombreuses femmes travaillent à leur compte et tentent, depuis la fermeture des écoles, de concilier de quelque façon que ce soit la vie de famille, le télétravail et l'école à la maison. Leur temps de travail est réduit de manière drastique. Les femmes salariées ont également des difficultés à gérer leur journée de 8 heures et demie de télétravail en dépit de la présence de leurs enfants. De plus, les mères comme les femmes sans enfant souffrent de l'incertitude concernant les commandes et des pertes financières dues à la pandémie omniprésente.

Le large soutien aux travailleurs indépendants et aux dirigeant(e)s d'entreprise proposé actuellement par le Conseil fédéral est donc absolument central. En effet, la brusque chute des commandes peut mettre ces parties prenantes en grande difficulté. Ils ne disposent souvent que d'une faible quantité de fonds propres et risquent ainsi de devoir toucher de l'aide sociale en peu de temps.

#### **Notre groupe d'intérêt souhaite encourager le Conseil fédéral et le SECO à prendre en considération les points suivants dans leurs prochaines délibérations:**

- Les travailleurs indépendants et les dirigeant(e)s d'entreprise ont besoin d'une aide rapide et non bureaucratique (liquidité, prolongation du chômage partiel)
- Les travailleurs indépendants à temps partiel et en particulier les start-ups sont également concernés.
- Les petites entreprises devraient également avoir droit au chômage partiel puisqu'elles paient des cotisations AC.
- Les mères et les pères salariés et indépendants doivent s'occuper davantage de leurs enfants et se charger de leur éducation à la maison, cela entraîne une diminution d'une grande partie du temps de travail qui était auparavant possible.
- Les travailleurs indépendants et les dirigeant(e)s d'entreprise sont dans l'incertitude: une ligne téléphonique d'assistance se révélerait utile.
- Les employeurs devraient être invités officiellement à se montrer conciliants lorsque leurs employés doivent s'occuper de leurs enfants ou de leurs proches.
- De même, les associé(e)s qui participent financièrement à une entreprise, ou leurs époux/épouses respectifs(ves), devraient avoir droit à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail ainsi qu'à des contributions de l'ORP.

- Les créanciers devraient être invités officiellement à se montrer conciliants en dressant les comptes pour pouvoir aider à améliorer la situation. Il en va de même pour la proposition d'imposition différée auprès du bureau des impôts.

La Suisse saura relever les défis actuels. Nous en sommes convaincus! Mais le pays a besoin de nous TOUS pour cela: les grandes et moyennes entreprises, les petites entreprises et les travailleurs indépendants.

Nous sortirons plus forts de la crise, mais uniquement ensemble!

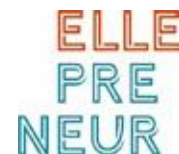
## Communauté d'intérêt des associations économiques féminines et autres partenaires de réseau suisses

### Merci d'adresser les demandes de presse à:

Porte-parole de la Communauté d'intérêt des associations économiques féminines et partenaires de réseau :

Claudine Essevia, [claudine.essevia@bpw.ch](mailto:claudine.essevia@bpw.ch), +41 78 801 99 99

Chantal Schmelz, [schmelz@frauenunternehmen.ch](mailto:schmelz@frauenunternehmen.ch), +41 79 739 24 04



*GetDiversity*